



COMPTE RENDU

Bureau

Communautaire

Du 18/09/2019

L'an deux mille dix –neuf, le dix-huit septembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine, légalement convoqués, se sont réunis à Bourg Achard, sous la présidence de Benoît GATINET.

Étaient présents,

Benoît GATINET, Bernard CHRISTOPHE (Départ à 19h55 après les subventions aux missions locales), Hervé CAILLOUEL, Monique MOUILLIERE, Christine VAN-DUFFEL, Vincent MARTIN, Gwendoline PRESLES, Jean-Marie GUENIER,

Pouvoirs,

Mary-Dominique ROUAS donne pouvoir à Hervé CAILLOUEL, Abed KARNOUB donne pouvoir à Benoît GATINET.

Absents, excuses,

Jean Pierre DENIS, Jean QUETIER.

M. le Président propose d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Subvention à l'ADIL (**Pour avis**)
- Intégration de l'assainissement collectif (**Pour avis**)
- Convention avec la commune de Bosgouet (mise à disposition de personnel (**Pour décision**))
- Avenants transport scolaire avec la Région (**Pour décision**)

La demande d'additif est acceptée par l'ensemble des membres du Bureau communautaire.

ENFANCE – JEUNESSE

Décision N°B/32-2019 – Convention avec l'association Gymnique et Culturelle de Bourg-Achard (A.G.C.B.A.)

Contexte :

La convention a pour objet de déterminer les modalités de partenariat entre la Communauté de Communes Roumois Seine pour le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) de Bourg-Achard et l'AGCBA relative à l'organisation de l'activité « baby gym et éveil gymnique » dispensée par l'éducateur du club.

Cette convention avait été signée pour l'année scolaire 2018/2019 et est donc arrivée à échéance. Il convient de la renouveler pour la nouvelle année scolaire 2019/2020

[...]

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité

➤ **AUTORISE** le Président à signer la convention pour l'année scolaire 2019/2020, entre la Communauté de Communes Roumois Seine et l'association Gymnique et Culturelle de Bourg-Achard.

Administration Générale
666 rue Adolphe Coquelin
B.P 3
27310 BOURG ACHARD

02 32 57 95 28
contact@roumoiseine.fr
www.roumoiseine.fr



**Décision N° B/33-2019 – Renouvellement de convention avec la commune de Bosgouët
Mise à disposition de personnels pour l'accueil périscolaire**

[...]

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

➤ **AUTORISE** le Président à signer la convention de mise à disposition de personnels avec la commune de Bosgouët, pour l'accueil périscolaire.

Décision N° B/34-2019 – Signature d'avenants à la convention portant délégation de compétence en matière d'organisation de services de transport scolaire avec la Région Normandie

Contexte :

La Région Normandie a mené au premier semestre 2019 une réflexion sur l'harmonisation des modalités et pratiques de délégation de compétence du transport scolaire aux autorités organisatrices de second rang (AO2) sur son territoire. Cette démarche nécessite une concertation auprès des 274 AO2 existantes permettant de définir un nouveau partenariat avec la mise en place de nouvelles conventions de délégation de compétence à la rentrée scolaire 2020-2021.

Afin d'assurer la continuité du service public de transports scolaires pour la prochaine rentrée scolaire 2019-2020, il s'avère nécessaire de modifier les dates d'échéances des conventions de délégations existantes soit jusqu'au 31 août 2020 et de tenir compte des évolutions du règlement régional des transports scolaires.

Trois avenants doivent être signés pour les secteurs des ex CDC d'Amfreville la Campagne, Roumois Nord et Bourgheroulde.

Ces avenants ont pour objet de :

- prendre en compte le transfert de la compétence de transport scolaire du Département à la Région au 1^{er} septembre 2017, en précisant notamment les obligations de la Région,*
- intégrer le règlement scolaire régional à la convention, dans la mesure où il définit désormais les ayants droits et la nouvelle tarification qui entre en vigueur à la rentrée scolaire 2019/2020,*
- préciser les missions confiées aux AO2,*
- prolonger les conventions de délégations existantes d'une année scolaire, pour lesquelles une durée était fixée soit jusqu'au 31 août 2020,*
- Arrêter à la date du 31 Aout 2020 la date de fin des conventions pour lesquelles aucune durée n'était fixée,*
- compléter et/ou modifier les dispositions des conventions initiales et leurs avenants.*

[...]

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

➤ **AUTORISE** le Président à signer les avenants.

DÉCHETS MÉNAGERS

Décision N° B/35-2019 – Gestion des Points d'Apport Volontaire : Adoption de la convention tripartite

Contexte :

La Communauté de communes a rédigé un projet de conventions tripartites pour permettre de fixer les modalités de gestion et d'entretien des Points d'Apport Volontaire présents sur son territoire.

La rédaction de cette convention a été validée par le SDOMODE.

La convention prévoit notamment les engagements des différentes parties portant sur le Point d'Apport Volontaire à proprement parlé (terrain d'assise) et sur les colonnes présentes.

Les membres de la commission « déchets » ont validé le principe de l'instauration de ce protocole et se sont prononcés sur les modalités de financement de l'aménagement du terrain d'assise des colonnes (achat des matériaux et leur mise en œuvre).

[...]

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

➤ **VALIDE** les termes de cette convention.

Décision N° B/36-2019 – Convention de partenariat pour la mutualisation de la collecte des déchets ménagers entre la Communauté de Communes Roumois Seine et la Métropole Rouen Normandie

Contexte :

La Communauté de Communes Roumois Seine et la Métropole Rouen Normandie assurent sur leur territoire respectif, la compétence d'élimination des déchets ménagers.

La précédente délibération (adoptée le 24/01/2019) matérialisant les modalités de collecte sur les communes de La Londe, Elbeuf, Saint-Ouen-du-Tilleul et Bosc-Roger-en-Roumois, en échangeant les collectes de certaines rues limitrophes entre les deux collectivités, sans contrepartie financière, était souscrite pour une période de 1 an. Or la Métropole Rouen Normandie a rédigé une convention pour la période allant du 1er Janvier 2019 au 31 décembre 2020 (2 années).

Il y a donc lieu d'ajuster la délibération.

[...]

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

➤ **APPROUVE** la convention pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020
➤ **AUTORISE** le Président à signer la convention à intervenir.

POINTS D'INFORMATION

Informations relatives au PLUI
Information sur l'accord local

RELEVÉ D'AVIS

FINANCES

Projet de délibération

Attributions compensation définitives 2019	Favorable à l'unanimité
Budget principal – Décision modificative N° 1	Favorable à l'unanimité
Budget annexe RPA– Décision modificative N° 1	Favorable à l'unanimité
Budget annexe ADS – Décision modificative N° 1	Favorable à l'unanimité
Budget annexe Assainissement collectif – Décision modificative N° 1	Favorable à l'unanimité
Décision modificative N°1 – Budget annexe SPANC	Favorable à l'unanimité
Autorisation du président à signer les conventions de transfert de l'actif et du passif avec les communes sorties et/ou leur EPCI d'accueil	Favorable à l'unanimité
Instauration d'une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères unique	Défavorable

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Projet de délibération

Modification statutaire pour la gestion des équipements touristiques et patrimoniaux.....	Favorable à l'unanimité
Modification statutaire pour l'intégration de l'assainissement collectif.....	Favorable à l'unanimité
Définition de l'intérêt communautaire en matière de commerce.....	Favorable à l'unanimité
Mission Locale Ouest Eure – Subvention 2019.....	Favorable à l'unanimité
Mission locale de Louviers Val de Reuil– Subvention 2019.....	Favorable à l'unanimité
Subvention 2019 à l'ADIL.....	Favorable à l'unanimité

ENFANCE – JEUNESSE

Projet de délibération

Modification du règlement intérieur des crèches.....	Favorable à l'unanimité
--	-------------------------

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

Projet de délibération

Avenant N° 3 – Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2019.....	Favorable à l'unanimité
---	-------------------------

DÉCHETS MÉNAGERS

Projet de délibération

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2018.....	Favorable à l'unanimité
Règlement de pré collecte et collecte du service public des déchets ménagers et assimilés - Modification n° 1.....	Favorable à l'unanimité
Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	
Constitution de la Commission de Consultation d'Élaboration et de Suivi.....	Favorable à l'unanimité
Modification des statuts du SDOMODE.....	Favorable à l'unanimité

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Projet de délibération

Gestion de l'assainissement collectif en 2020.....	Favorable à l'unanimité
Facturation des redevances assainissement collectif et non collectif sur la facture d'eau	
Convention avec la SAUR.....	Favorable à l'unanimité
Adoption du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Collectif.....	Favorable à l'unanimité
Adoption du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement non Collectif ...	Favorable à l'unanimité

RUISSELLEMENT

Projet de délibération

Animation de la politique du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Risle et Charentonne.....	Favorable à l'unanimité
Approbation du projet de périmètre et de statuts du syndicat mixte de préfiguration de l'Axe Seine Aval ...	Favorable à l'unanimité

URBANISME

Projet de délibération

Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune de Saint Ouen de Thouberville.....	Favorable (1 contre, 3 abstentions)
Approbation de la carte communale de la commune de Saint Léger de Gennetey.....	Favorable à l'unanimité

MOBILITÉ

MOBILITÉ

Projet de délibération

Conventions avec la SNCF pour l'aménagement de la gare de Thuit Hébert Favorable à l'unanimité

DÉVELOPPEMENT ET HABITAT

Projet de délibération

Approbation de la maquette du contrat de territoire Favorable à l'unanimité

Exemption taxe sur les logements locatifs pour 2020-2022

Communes de Grand Bourgtheroulde – Bosroumois..... Favorable à l'unanimité

Avis sur le Schéma de COhérence Territorial du pays du Neubourg Favorable à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

Projet de délibération

Création de postes suite à avancement de grade (Agents intercommunaux)..... Favorable à l'unanimité

Création de postes suite à avancement de grade et réussite aux concours..... Favorable à l'unanimité

Création de poste de technicien (Responsable voirie et réseaux)..... Favorable à l'unanimité

Séance levée à 21h00

Benoît GATINET
Président

